

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 17 (1888)
Heft: 4

Rubrik: Échos des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

campagne que ne le sont des notions d'agriculture; d'où l'on aurait conclu à alléger certaines parties du programme, et à initier quelque peu l'enfant, que l'on garde jusqu'à sa seizième année, à la profession qu'il aura à exercer toute sa vie.

On eût fait valoir, en outre, qu'en chargeant l'instituteur de répandre les notions d'agriculture on les vulgarisait, tandis qu'une école spéciale ne pouvait profiter qu'à une faible minorité d'agriculteurs. On eût ajouté qu'en éloignant les jeunes gens de la maison paternelle pour les réunir dans une ferme-école, on affaiblissait l'esprit de famille et on exposait ces jeunes gens aux dangers inhérents à des agglomérations difficiles à surveiller efficacement.

Que n'aurait-on pas pu nous objecter encore ?

Notre proposition étant toute différente, se heurte naturellement à d'autres objections. Il en sera toujours ainsi dans les affaires humaines. Rarement le parti à prendre s'impose avec tant d'évidence, qu'on ne puisse pas exprimer des critiques. La prudence ne consiste pas à s'arrêter devant toute critique — on se condamnerait à l'inaction — mais à faire loyalement la part des avantages et la part des inconvénients ; si les premiers l'emportent, il faut prendre résolument son parti et aller de l'avant, tout en corrigeant en pratique, dans la mesure du possible, ce qu'il y a d'imperfections inhérentes à toute solution humaine. (La *Liberté*.)

ECHOS DES REVUES

La Tribune des instituteurs et des institutrices. C'est sous ce titre que paraît, deux fois par mois, une revue pédagogique française, parvenue à sa cinquième année. Elle justifie pleinement le nom qu'elle porte et elle est vraiment l'œuvre des instituteurs laïques français. Les travaux ne sont pas dus à un nombre restreint d'auteurs ; mais, si je puis m'exprimer ainsi, les instituteurs se relayent et prennent la plume tour à tour. « *La Tribune* est bien le *Journal des Instituteurs*. Ce sont eux, en effet, qui en sont les rédacteurs ; depuis sa fondation plus de six cents y ont collaboré. » (*Tribune*, n° 2, 15 janvier 1888.)

Qu'il nous soit permis de rappeler en passant que le *Bulletin pédagogique* est aussi comme une Tribune où chaque instituteur peut monter ; les colonnes de l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation sont ouvertes à tous les membres de notre corps enseignant comme celles de la *Tribune* aux instituteurs français.

Analysons la plupart des articles publiés dans la *Tribune* depuis le 1^{er} décembre jusqu'au 1^{er} février. Nous omettons tout ce qui paraît sous la rubrique : « Législation scolaire et intérêts du personnel. »

Le n° 23 (1^{er} décembre 1887) débute par un article sur le surmenage à l'école. « Surmenage !... voilà un mot nouveau qui a eu une rapide et brillante fortune... Il faut, je crois, chercher la cause de tout le bruit qui

s'est fait à propos du surmenage dans l'un des traits les plus saillants de notre caractère français, je veux parler de cet engouement irréfléchi qui se manifeste tout à coup pour une idée lancée... Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Non, car si le mal n'existe pas encore, nous glissons sur une pente fatale... »

Si surmenage il y a, on l'attribue en partie à la difficulté de l'orthographe, dont plusieurs demandent une simplification sur laquelle il ne faut pas trop compter, et à l'examen à préparer pour l'obtention du certificat d'études. « Pour beaucoup l'examen est la vraie, la seule cause du surmenage. D'après ces maîtres, il serait impossible d'amener les enfants au certificat, sans un *chauffage* spécial. Je crois qu'il y a là exagération. »

Recueillons un excellent conseil. Quant à l'orthographe, « nous pouvons laisser les subtilités aux amateurs. Nos élèves n'ont besoin que de connaître l'orthographe *usuelle* et j'entends par là l'orthographe des mots d'un usage courant et journalier. — Prenons nos dictées dans des livres de classe et laissons de côté les fameux recueils où sont entassées les difficultés, et nous n'aurons pas besoin de surmener les enfants pour leur enseigner l'orthographe. » Cette question du surmenage revient dans la *Tribune* du 15 janvier. Un instituteur « qui n'a pas encore là-dessus une opinion bien arrêtée, » adresse la question suivante à ses collègues : « Y a-t-il possibilité de faire une classe sérieuse, d'obtenir de réels et rapides progrès en n'exigeant point de la part des enfants des leçons préparées et des devoirs faits à la maison ? Si non, avez-vous observé qu'il y ait surmenage à faire travailler les enfants (de 10 ans et au-dessus) dans la famille ? »

Deux instituteurs ont traité successivement la question des retenues. L'un demande que la retenue soit toujours renvoyée après la classe du soir. L'autre affirme qu'elle doit être faite, soit à midi, soit le soir, selon que la faute qui a amené la peine, a été commise à la classe du matin ou à celle de l'après-midi. Dans la *Tribune* du 1^{er} février intervient un instituteur en retraite. Il estime qu'il faut tenir compte des circonstances ; il incline à croire qu'il est préférable de différer la punition jusqu'au soir, le repos et la distraction étant nécessaires, avant la reprise du travail, à l'élève et au maître, et il ajoute : « Il en est de la retenue comme de toute punition. Elle n'a d'effet utile qu'autant qu'elle est rarement infligée, non seulement au même élève, mais encore aux élèves d'une même classe. Il faut qu'elle apparaisse de temps en temps seulement, et, en quelque sorte, comme un événement des plus regrettables. »

Dans la *Tribune* du 1^{er} et du 15 décembre, plusieurs pages sont consacrées à l'*hygiène à l'école primaire*. L'auteur y donne des conseils conformes aux saines notions d'hygiène. Je les passe sous silence ; ce sont là des questions de détails qui ne sauraient guère se résumer. Du reste, on peut les trouver dans la plupart des ouvrages de pédagogie ou dans des traités spéciaux. Voici une réponse *ab absurdo*, d'un style fort caustique, à M. le Dr Delvaille sur « la suggestion à l'école. » Il ne s'agit pas, comme vous êtes sans doute tentés de le croire, des conseils qu'un instituteur peut et doit donner à ses élèves ; mais... devinez... je vous le donne en mille... il s'agit « d'un hypnotisme scientifique, présenté comme un nouveau procédé d'éducation, dont il faut user avec grande modération sans doute, mais dont il faut user. »

M. le Dr Delvaille réplique : Essayez, et vous corrigerez les natures vicieuses, réfractaires aux admonestations et aux châtiments. Il attaque un côté faible de la lettre de son contradicteur tout en paraissant ignorer les arguments sérieux, dont il ne souffle mot.

Dans la *Tribune* du 1^{er} janvier, nouvel article d'un second instituteur sur cette question qui, semble-t-il, passionne les esprits, du moins les membres du corps enseignant. L'auteur se prononce avec raison contre l'introduction de l'hypnotisme à l'école. Au dire du D^r Delvaille, « la suggestion nous permettra de triompher des natures rebelles, de les pétrir, de les modeler pour ainsi dire à notre gré.... Or, ce que nous pouvons faire avec les natures rebelles, qui empêchera les méchants de le faire avec les bonnes natures, avec ceux de nos enfants sur lesquels nous fondons nos plus chères espérances. » Nous devons modifier considérablement le caractère de certains enfants; « sans doute nous n'emploierons pas la suggestion, comme l'entendent les hypnotiseurs, mais seulement l'exemple journalier, les bons conseils; nous ferons agir les saines émotions qui résultent de la vue d'une action vertueuse ou d'un dévouement soutenu; nous aurons recours à d'autres stimulants, punitions ou récompenses... » Nous regrettons que l'on ne fasse pas appel au plus puissant moyen d'amélioration normale : à la religion. Tous les moyens sont indiqués, sauf celui-là.

Le numéro du 1^{er} décembre traite enfin de l'utilité des gravures dans les livres d'enseignement primaire. Les images ne doivent pas tenir la place du musée scolaire ou des objets qu'on peut mettre sous les yeux des enfants dans les leçons de choses; ce seront d'utiles auxiliaires. « On remplace souvent un objet par son image, et, à défaut de celle-ci, par la représentation au tableau. Les illustrations ont pénétré jusque dans les livres d'histoire et il faut s'en féliciter. »

La *Tribune* du 15 décembre s'ouvre par une étude sur l'éducation des femmes qui reproduit en partie des articles parus en août 1886. « On s'aperçoit déjà que le nombre des femmes instruites est de beaucoup supérieur aux situations qui peuvent leur être faites et le mot de *déclassées* commence à se répandre. On remarque que la vie artificielle faite à nos jeunes filles par la succession des examens qu'on leur impose, nuit considérablement à leur santé. » L'auteur de ces lignes a presque été traité de *réactionnaire*; maintenant cependant, dit la *Tribune*, une aide puissante vient nous soutenir. La *Revue pédagogique*, dont on connaît les attaches officielles et le haut patronage... soutient notre thèse et comme nous s'élève contre l'instruction à outrance. »

Comment un instituteur obtiendra-t-il les meilleurs résultats possibles dans sa classe ? Tel est le titre d'un article où l'on propose, comme moyen essentiel, un examen approfondi de tous les détails de la journée, la comparaison entre les punitions infligées et les fautes commises. « De chaque point examiné, de chaque faute avouée au fond de sa conscience, de chaque maladresse reconnue, on prend acte de la conduite à tenir désormais dans les cas analogues; ainsi l'on acquiert l'expérience et le tact des bons maîtres. »

Dans le numéro du 1^{er} janvier 1888, la *Tribune* poursuit l'étude de questions entamées (éducation des femmes, suggestion à l'école), elle relève l'importance du chant dans l'école, recommande des moyens à employer pour donner à une classe l'animation qui convient (intéresser dans l'enseignement, prendre le ton d'une conversation animée dans un langage simple, varier les sujets), rappelle que la sincérité est nécessaire en éducation, et nous apprend qu'un prix annuel, le prix *Victorine Robert*, une médaille d'or de la valeur de deux cents francs, est décerné à l'aspirante au brevet supérieur qui, dans les examens de Paris, a obtenu les meilleures notes. Enfin, nous y lisons qu'il sera décerné, par le Ministère, en 1888, des prix spéciaux aux vingt instituteurs ou insti-

tutrices publiques qui auront donné, avec le plus de zèle et le plus de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement agricole et horticole à leurs élèves. Ces prix consisteront en médaille d'argent, accompagnées d'une somme de 50 fr. à 300 fr.

Le numéro du 15 janvier annonce que la *Tribune* consacrera quelques pages à une revue scientifique, littéraire, artistique et économique et préconise l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire. » C'est sur l'enfant qu'on doit agir. C'est lui qu'on doit sans cesse entretenir de son futur état, afin de lui faire aimer cette terre, notre nourricière à tous..... L'enseignement des sciences se donnera plus spécialement dans les parties se rattachant à l'agriculture... Cet enseignement devra se préoccuper de ce que j'appellerai les nécessités locales...

Un instituteur propose l'établissement de ce qu'il appelle un patronage laïque. « Il s'agit, dit-il, de l'assistance morale à donner effectivement aux élèves des écoles primaires publiques, soit lorsqu'ils passent d'une commune à une autre, soit lorsqu'ils entrent en apprentissage, qu'ils y sont ou en sortent. Il y a longtemps, ajoute-t-il, que le patronage catholique existe. » C'est par cet hommage au dévouement catholique, recueilli d'un adversaire, que je termine cet aperçu sur une revue qui, certes, a de la vie, de la variété, de l'intérêt, parce qu'elle concentre les forces des instituteurs primaires, qu'elle a leur concours, leur entière collaboration. Peut-être des lecteurs jugeront-ils que j'ai prodigué les citations et diront-ils de moi :

« Il compilait, compilait, compilait » ; mais qu'ils considèrent que les citations servent à merveille à faire connaître un livre, une revue, et que je me suis, autant que possible, borné à reproduire les passages exprimant la pensée dominante des articles que j'avais à analyser.

A. Z.

PARTIE PRATIQUE

Nous constatons avec plaisir que Messieurs les instituteurs s'intéressent aux problèmes donnés à leur intention dans le *Bulletin pédagogique*. Le corps enseignant a vu cette innovation de bon œil ; cela prouve que, en général, il aime le travail et désire se perfectionner.

Ont envoyé les solutions avec résultats justes des deux problèmes proposés dans le numéro de mars :

MM. Berset, à Farvagny ; Bæchler, à Villars-sur-Glâne ; Bosson, à Cheyres ; Bovet, à Sales ; Brique, à Posat ; Brunisholz, à Bulle ; Cochard, à Remaufens ; Descloux, à Rossens ; Gremaud, Louis, à Fribourg ; Grand, à Courtion ; Javet, à Motier (Vully) ; Jungo, à Prez-vers-Noréaz ; Losey, à Dompierre ; Maillard, à Granges ; Perrin, au Châtelard ; Plancherel, à Bussy ; Thorimbert, à Corpataux ; Tornare, à Fribourg.

ONT RÉSOLU LE PREMIER PROBLÈME :

MM. Barbey, à Dompierre ; Bavaud, à Châtonnaye ; Bondallaz, à Estavayer ; Brasey, Alphonse, à Villaraboud ; Brasey, Henri,